

E **DOSSIER SPÉCIAL** 2-4
 Projet du CAP'SANTÉ pour les
 SSIAD PA/PH et l'ESA 2-3
 Étude clinique du Géron d'If sur le SSIAD
 renforcé 3

R

A **VIE ASSOCIATIVE** 5-7
 A Montreuil, la vaccination
 à domicile s'organise 5
PORTRAIT DE... Angeline C. 5
 Assemblée générale du CAP'SANTÉ 6
PORTRAIT DE... Camille L. 6
 Travaux au siège du CAP'SANTÉ 6

M
 Les bénévoles du CAP'S et le
 confinement-déconfinement 6
PORTRAIT DE...
 Jocelyne Philippe, Administratrice 7

O **JEUX** 8

S **BULLETIN D'ADHÉSION** 8

ÉDITO

UN ÉTÉ POUR SE RESSOURCER ET SE RENCONTRER.



Un an jour pour jour, le même scénario semble se répéter : assouplissement des mesures barrière, ouverture des magasins, restaurants et des lieux culturels...

Quel que soit notre âge, notre situation, notre lieu de résidence... nous attendons tous avec impatience cet espace de liberté qui s'ouvre à nous avec l'allègement des contraintes sanitaires.

Mais nous voyons aussi que rien n'est gagné définitivement contre ce virus, toujours à l'affût et toujours avide de nouvelles victimes.

Dans ces instants, j'ai d'abord envie de vous souhaiter un bel et bon été. Nous avons besoin de nous retrouver en famille, avec les amis et notre voisinage. Nous sentons tous le besoin de nous parler, d'échanger, de faire les petits gestes qui font du bien et nous rappellent que la société dont nous sommes membres est bien réelle. Pour vous qui avez la possibilité de ces rencontres dans les semaines à venir, je vous souhaite de passer les meilleurs moments possibles au fil de vos contacts et de vos rencontres.

Cela ne doit pas nous faire oublier que certains d'entre nous n'auront pas cette chance. C'est pourquoi je tiens à remercier l'équipe des professionnels du CAP'Santé qui organise depuis plusieurs semaines son travail pour être présente et prendre soin de chacune des personnes qui ne peut s'échapper, même quelques jours de chez elle. Je sais aussi que des bénévoles ont prévu de garder le lien pendant cette période estivale avec des patients que nous prenons en charge. Un grand merci à toutes et tous.

L'isolement ne disparaît pas par enchantement avec l'assouplissement des mesures barrières. Il nous faut rester attentif à celles et ceux que la période de congés isole davantage et rend invisible de notre société.

J'écrivais dans le dernier édito du Cap's Infos de mars 2021 : *"La vaccination sonne à notre porte comme une chance et une opportunité pour sortir collectivement de cette crise sanitaire"*.

Depuis, nous avons fait de nombreuses démarches et déployé beaucoup d'énergie pour que les personnes les plus vulnérables, isolées et ne pouvant se déplacer puissent être vaccinées rapidement. Actuellement la vaccination à domi-

cile trouve sa vitesse de croisière mais il aura fallu beaucoup de persuasion pour braquer les projecteurs sur cette partie de la population en situation de vulnérabilité.

Après un démarrage poussif de la vaccination dans notre pays lié à la fois à l'approvisionnement des doses et à une organisation parfois défaillante, nous avons su collectivement faire les bons choix en vaccinant en priorité les plus fragiles et en démontrant que nous pouvions aussi être efficaces dans notre organisation.

Aujourd'hui nous sommes face à la question du refus de la vaccination par un grand nombre de nos concitoyens, dont une partie importante des personnels de santé en contact avec des personnes malades et fragiles. Le lobbying des "anti-vaccin" et le soutien direct ou indirect apporté par celles et ceux dont la parole publique a semé le doute sur l'efficacité et la dangerosité des vaccins, portent une lourde responsabilité dans la situation actuelle.

Les chiffres de la vaccination sur notre département ne sont pas bons. Nous sommes à la traîne par rapport aux autres départements d'Île de France alors que nous sommes le département le plus touché par cette pandémie. Et les personnels de santé ne se précipitent pas pour se vacciner. Alors que les Français se mobilisent et soutiennent les soignants du pays, ceux-ci ne peuvent pas se comporter en héros au cœur de la crise pour sauver des vies, et ne pas répondre présents dans leur immense majorité quand il s'agit de participer activement à la non diffusion de la maladie et à une politique active de prévention.

L'Agence Régionale de Santé en lien avec le département mènera une campagne de sensibilisation sur la vaccination des soignants. Nous y prendrons toute notre place.

Bonnes vacances à toutes et tous et nous nous retrouverons à la rentrée autour de plusieurs projets qui seront autant d'occasions de nous rencontrer.

Philippe PINGLIN
Président



CAP'SANTÉ

Osons le domicile ensemble

Centre d'Action Populaire pour la Santé

28-30 avenue de la Résistance - 93100 MONTREUIL
Tél. 01 42 87 00 07 - cap-sante3@orange.fr
www.capsante93.fr

Directeur de la publication : **Philippe PINGLIN - IPNS**

Maquette : Grafiligne Sud - Impression : Imprimerie Combes & Hund
Dépôt légal à parution - Crédits photographiques : © CAP'S Santé - © Adobe Stock

DOSSIER SPÉCIAL



PROJET DU CAP'SANTÉ POUR LES SSIAD PA/PH ET L'ESA

En réponse à l'appel à manifestation d'intérêt en Ile de France, le CAP'Santé a présenté son projet "Osons le domicile ensemble" à l'ARS IDF.

L'objectif est de renforcer le suivi des parcours de soins des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes atteintes de troubles cognitifs, Alzheimer et maladies apparentées prises en charge par le CAP'Santé, en développant et en accentuant les partenariats et les collaborations.

Il s'agit pour le CAP'Santé de mettre en place une équipe ressource dédiée (réfèrent parcours et personnel soignant) afin de proposer des solutions graduées et fluides pour permettre aux patients concernés de rester vivre chez eux en renforçant la coordination et les partenariats de manière effective.

Ce projet permettrait donc la création d'un "Pôle parcours" afin de proposer un parcours de santé fluide, coordonné, évolutif et gradué au plus près des besoins du patient et de son aidant proche par :

- ▶ Une évaluation multi dimensionnelle ;
- ▶ Une organisation globale du maintien au domicile ;
- ▶ Une sécurisation et un aménagement du domicile ;
- ▶ Un suivi renforcé des prises en charges ;
- ▶ Un accompagnement des proches aidants.

LOCALISATION DU PROJET

Montreuil principalement pouvant être étendu aux 9 communes d'Est-Ensemble et Rosny-sous-Bois (bassin gérontologique Sud-Ouest de la Seine-Saint-Denis).

Par sa connaissance du maintien à domicile et son expertise des soins, le CAP'Santé propose la constitution d'une équipe ressource dédiée à l'évaluation multidimensionnelle (soin, aide humaine, aide technique, droit social, mal logement...).

Cette équipe sera en charge de proposer un aménagement adapté du domicile et la mise en place d'intervenants multiples. Ces intervenants pourront appartenir au SSIAD ou à des partenaires déjà connus et avec qui les relations sont fortes. Ces propositions d'intervention se feront aussi sur des solutions alternatives et temporaires au domicile comme, par exemple, l'hébergement temporaire pour permettre un temps de répit pour l'aidant/la famille.

- ▶ Une équipe dédiée à l'évaluation, au diagnostic et au suivi du maintien au domicile composée d'un référent dépendance et d'un ergothérapeute, indispensable pour créer les conditions optimales de mise en œuvre:
 - ▶ D'une fluidité de parcours du patient ;
 - ▶ D'un aménagement et d'une sécurisation du domicile qui passera par la connaissance et la recommandation de nouvelles technologies (domotique, surveillance à distance) ;

- ▶ Des solutions possibles dans un climat sécurisant ;
- ▶ Avec une meilleure articulation des offres entre elles pour éviter les ruptures de parcours et la redondance des informations notamment. Une attention particulière sera portée sur le déploiement des outils numériques de coordination amenés à se déployer (ex : Terre Santé) avec l'accord de la personne ;
- ▶ De prise de relai de l'aidant et/ou des familles.
- ▶ Un soutien au domicile plus efficient grâce à des partenariats forts et effectifs ;
- ▶ Un interlocuteur privilégié pour simplifier l'accès/la recherche d'information pour les patients et leurs aidants ainsi que pour les accompagner dans la mise en relation avec les acteurs de santé libéraux ou de ville ;
- ▶ Un parcours de soins gradué, évolutif et coordonné inscrit dans la durée, suivant les besoins de chaque patient.

LE PUBLIC CIBLÉ

Toutes personnes souhaitant vivre à leur domicile prises en charge par le CAP'Santé (SSIAD PA/PH/ESA) et présentant un besoin de renforcement de parcours de vie mobilisant plusieurs acteurs :

- ▶ Prises en charge en cours
- ▶ Primo entrants ou réadmissions.

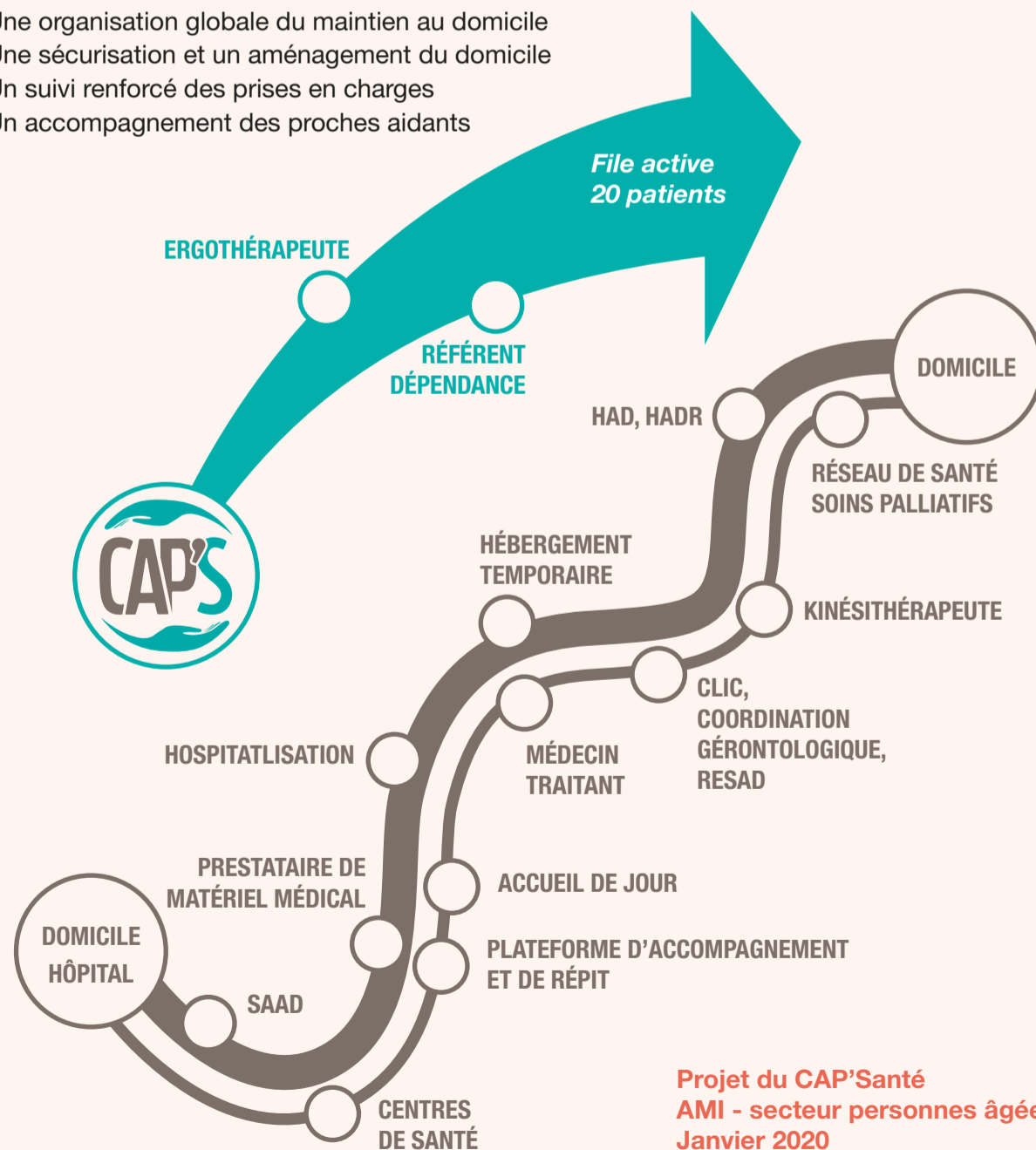
Ce projet de solutions innovantes pour faire face "au défi du grand âge" a été actualisé en janvier 2021, pour tenir compte de la capitalisation de notre expérience suite à la crise sanitaire et notamment :

- ▶ Pour penser, établir, formaliser et faire vivre les partenariats, il y a un besoin indéniable de support administratif en charge du développement.
- ▶ Le besoin de communication est aussi apparu essentiel pendant cette crise sanitaire. Le CAP'Santé a toujours porté une attention très particulière à ce sujet.

OBJECTIF DE L'ÉQUIPE DU PÔLE PARCOURS

Proposer un parcours de santé fluide, coordonné et gradué au plus près des besoins du patient et de son aidant proche par :

- ▶ Une évaluation multi-dimensionnelle
- ▶ Une organisation globale du maintien au domicile
- ▶ Une sécurisation et un aménagement du domicile
- ▶ Un suivi renforcé des prises en charges
- ▶ Un accompagnement des proches aidants



Projet du CAP'Santé
AMI - secteur personnes âgées
Janvier 2020



Par la connaissance intime des patients, des familles du fait de la relation de soins établie avec les professionnels de santé, le CAP'Santé est un vecteur d'informations estimé.

Par la gestion de crise sanitaire via la mise en place en interne et l'implication des administrateurs, qui sont adhérents du CAP'Santé et des salariés, cela s'est concrétisé par différentes actions visant à maintenir le lien avec les patients et le corps médical. En effet, pendant le 1er confinement une newsletter E-Solidaire a été mise en place et une opération de phoning a permis de réaliser des appels téléphoniques auprès de tous les patients pris en charge par le CAP'S. Pérenniser ce type d'actions, les renforcer et réaliser des opérations de communication demandent du temps et un besoin de support administratif. Aujourd'hui la communication reste le « nerf de la guerre » pour combattre les clichés, les doutes ou les fausses informations. Le CAP'Santé a d'ailleurs diffusé une note d'information auprès de ses patients en vue de les sensibiliser sur la vaccination. En cela, le CAP'Santé est un vecteur facilitateur dans la diffusion d'informations sur les sujets sanitaires.

Être alerte sur les solutions numériques est aussi indispensable. Le développement des SI en santé tel que le plan ESMS Numérique nécessite d'y consacrer du temps. Les solutions numériques, à l'heure du télétravail, requièrent également qu'une personne soit en charge de ces sujets (système de visioconférence, intranet, connexion à distance, sécurisation des solutions). Les démarches numériques et innovantes sont des stratégies partagées par les dirigeants et administrateurs du CAP'Santé pour développer la qualité et l'efficacité de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. De plus, ces démarches visent également à développer la qualité de vie au travail des équipes de soins des SSIAD et des ESA et la sécurité. La crise sanitaire a bousculé les habitudes de travail qui passent dorénavant essentiellement par les chemins numériques. Aujourd'hui la ressource interne n'existe pas et doit impérativement se développer pour assurer la réussite de la démarche. Fort de ces constats et toujours avec l'objectif d'apporter des soutiens efficaces au cœur de métier porté par les équipes de soins et au service des patients, le CAP'Santé doit renforcer son équipe administrative et faire évoluer l'organigramme.

“Oser ensemble le domicile” n'a de sens que si nous sommes capables de conjuguer deux exigences : apporter des soins et des services de qualité et proposer des activités destinées non seulement aux patients mais également aux aidants afin de rompre l'isolement lié au vieillissement et à la maladie. Dans ce cadre, la Vie Associative joue un rôle fondamental. Les activités de la Vie Associative du CAP'Santé sont déjà nombreuses et sont amenées à se développer.

ÉTUDE CLINIQUE SUR LE SSIAD RENFORCÉ

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE CLINIQUE



Le Gérontopôle d'Ile-de-France, à la demande de l'ARS, mène au sein des SSIAD franciliens une évaluation du dispositif expérimental des places dites “renforcées”.

En effet, dans l'optique d'étendre largement le dispositif pour les patients les plus lourds cliniquement, l'ARS souhaite mesurer l'impact de ce dispositif sur :

- la prise en soins globale et la fréquence des hospitalisations
- la charge en soins des équipes (IDE et AS)

Pour ce faire, les patients polypathologiques bénéficiant du dispositif renforcé seront comparés à des patients identiques (appariés) dans les établissements ne disposant pas de lits dits « renforcés » et présents sur un même territoire géographique. Le critère principal de comparaison est la survenue des hospitalisations. L'étude s'intéresse également aux aidants informels des patients, ainsi qu'aux soignants du SSIAD (IDEC, IDE, AS, ERGO, etc).

Le CAP'Santé participe à cette étude en tant qu'établissement ne disposant pas de lits dits “renforcés”

L'ORIGINE DE CETTE ÉTUDE CLINIQUE

Le plan “Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie” (PAERPA), est déployé depuis 2010 sur des territoires pilotes, afin de préserver le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel l'autonomie des séniors.

En 2018, l'Ile-de-France compte 187 SSIAD intervenant sur le territoire PAERPA et disposent d'une offre d'environ 19 000 places. Depuis la création des SSIAD, les profils des patients pris en charge sont de plus en plus lourds. Pour répondre à ce constat, l'ARS d'Ile-de-France a lancé en 2015 une expérimentation visant à renforcer l'activité des SSIAD pour les patients polypathologiques mais qui ne relèvent ni de l'HAD ni de l'hospitalisation.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DE GEROND'IF EN CHARGE DU PROJET

Un Chef de Projet - Adrien BESSEICHE -, suivi de l'étude.

Deux Attaché de Recherche Clinique / Technicien d'étude Clinique, Sonia KRIM & Christopher CABRAL

Leurs missions :

- Présenter l'étude clinique aux équipes soignantes des centres participants
- S'assurer que les règles de bonnes pratiques soient respectées
- Veiller à ce que les accords soient bien obtenus pour tous les participants et que leurs droits soient respectés

- Assurer la saisie de données relatives à l'étude dans une base ARS dédiée à cette dernière
- Présenter l'étude aux participants

LES OBJECTIFS D'INCLUSION ET OBJECTIF PRINCIPAL

- 400 patients bénéficiant de lits dit “renforcé”
- 400 patient ne bénéficiant pas de lits dit “renforcé”
- 400 aidants informels
- 100 soignants

Objectif principal : étudier, par rapport au SSIAD classique, l'effet du SSIAD renforcé sur la survenue des hospitalisations (non programmées et > 24h).

Aujourd'hui le CAP'Santé a inclus 9 patients et 2 aidants informels dans cette étude, se plaçant ainsi en 1ère position des centres recruteurs de patients parmi les centres ne disposant pas de lits renforcés

Un des objectifs secondaires : évaluer l'acceptabilité de l'étude et de la perception du SSIAD par les patients/aidants

LES MOYENS

Déroulé de l'enquête / nombre de participants / contenu (comment cela se passe en pratique sur le terrain), ce qui est à relever pour analyse...

L'étude clinique s'adresse aux patients ayant au moins 60 ans et possédant une couverture sociale. Par ailleurs les patients sous protection juridique peuvent également participer à l'étude

L'étude est prévue initialement pour une durée de 24 mois, dont 12 mois pour le recrutement des participants. Puis 12 mois de suivi du devenir des patients et du travail des équipes. Compte tenu de la crise sanitaire liée à la Covid19 ayant mis un frein aux inclusions, l'étude a été prolongée de 10 mois

Outre la fréquence des hospitalisations, certaines données supplémentaires sont recueillies au cours de l'étude telles que :

- La raison et la durée des hospitalisations constatées des patients
- La fréquence et nature des passages simples au urgences des patients
- La description sociale des patients
- Le degré d'autonomie et de dépendance

PREMIERS RÉSULTATS ATTENDUS ?

Votre perception et celle de de votre équipe sur les “pronostics” des résultats.

Première analyse fin juin, avec bilan fait à l'ARS et communication commune, notamment sur l'analyse préliminaire de certaines données qualitative.

Un très grand merci à Christopher CABRAL, Attaché de Recherche Clinique au GéronD'if - Gérontopôle d'Ile-de-France, intervenu auprès de notre structure, ainsi qu'à toute l'équipe de GéronD'if d'avoir permis la réalisation de cet article.

VIE ASSOCIATIVE

A MONTREUIL, LA VACCINATION À DOMICILE S'ORGANISE



En décembre 2020, les soignants du CAP'Santé recueillaient les souhaits des patients en termes de vaccination contre la COVID-19 afin de relayer ces informations à l'ARS et aux médecins.

Un recensement spécifique, avait également été établi pour les patients ne pouvant pas se déplacer.

Avec l'accord des intéressés, le listing des patients concernés par la vaccination à domicile a été transmis au Dr Pierre-Etienne MANUELLAN, Directeur du centre municipal de santé de Montreuil.

Très réactif et à l'écoute de la demande des patients en situation de handicap ou de dépendance, celui-ci nous a informé que des tournées de vaccination à domicile s'organisent.

Cette organisation prévoit qu'un médecin contacte les patients et/ou familles afin de procéder ou que le centre d'appel propose un rendez-vous aux patients qui peuvent se déplacer.

Le centre de vaccination situé à l'hôtel de ville, place Jean Jaurès à Montreuil est ouvert du lundi au samedi, de 9h à 17h. Il est accessible uniquement sur rendez-vous.

Au moment de la rédaction, nous avons pu constater que plus de 40 de nos patients ont pu être vaccinés dans des centres, 4 ont été vaccinés à leur domicile et une vingtaine de patients sont en attente.

Comment prendre rendez-vous pour se faire vacciner ?

- ▶ Appeler le 01 48 70 69 88, du lundi au vendredi entre 9h et 12h. Cette ligne téléphonique ne prend pas de message.
- ▶ La prise de rendez-vous peut également s'effectuer par votre médecin traitant (ou via Doc-tolib).



UNE ATTENTION SPÉCIALE POUR LES PATIENTS

En cette période de crise sanitaire, les administrateurs, les bénévoles et les salariés du CAP'Santé ont souhaité apporter un peu de douceur aux patients.

Ainsi, début mai 2021, un joli coffret de 12 macarons (dont 40 boîtes sans sucres pour les personnes atteintes de diabète) a été distribué aux patients par les soignants la 1^{ère} semaine de mai.

Ainsi, 200 coffrets ont été distribués.

Nous espérons tous que ces douceurs colorées vous ont fait plaisir !

PORTRAIT DE...

ANGELINE C.

ERGOTHÉRAPEUTE



Quel est votre métier ?

Angeline C. : Je suis ergothérapeute diplômée d'état. Les ergothérapeutes sont les professionnels qui s'intéressent au lien entre la santé et les occupations de la vie quotidienne. Nous intervenons auprès d'un public très large (du nourrisson aux personnes en fin de vie) dès lors qu'il existe

une situation de handicap, qu'elle soit physique, mental, cognitive ou sociale. De fait, nous avons un champ de compétence très large.

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

Angeline C. : J'ai toujours été attirée par le travail avec l'Humain. La variété du métier et les valeurs de l'ergothérapie m'ont tout de suite plu.

Présentation de l'ESA

Angeline C. : "L'Équipe Spécialisée Alzheimer et troubles apparentés" est composée actuellement de 4 ergothérapeutes DE et de 2 Assistantes de Soins en Gériatrie. Nous intervenons au domicile de nos patients, sur orientation de différents professionnels, dès lors que nous avons une ordonnance d'un médecin.

Nous voyons nos patients 1 fois par semaine, à raison d'une séance d'une heure. Après une première rencontre et une évaluation des besoins, nous fixons avec eux 2 ou 3 objectifs que nous travaillons durant 15 séances. Ces objectifs ont pour but de favoriser le maintien à domicile des personnes souffrant de troubles cognitifs légers ou modérés. Pour cela nous proposons des activités stimulant les capacités cognitives ou des moyens de compensation aux difficultés rencontrées au quotidien (outils pour se repérer dans le temps ou aides techniques par exemple). Nous proposons également un accompagnement pour les aidants de ces personnes.

L'apport de l'ergothérapie dans une ESA

Angeline C. : Les troubles cognitifs peuvent avoir un impact sur les activités de la vie quotidienne

d'une personne. Or ces activités sont souvent essentielles pour elle. Nous accompagnons donc à la reprise des occupations qui ont du sens, qui les valorisent, qui leur font du bien.

Nous sommes également en mesure de préconiser des aménagements de l'environnement des personnes. Notre public étant majoritairement composé de personnes âgées, cela peut s'avérer très précieux pour le maintien au domicile.

Pourquoi avoir choisi le CAP'Santé ?

Angeline C. : J'ai commencé au CAP'Santé en tant que renfort d'équipe, après l'arrêt temporaire des séances dû au confinement de mars 2020. C'était un contrat court, qui me permettait d'entrer dans le monde du travail, juste après mon diplôme. Le travail m'a vraiment intéressée et l'équipe m'a fait rester ! Je me sens en accord avec les valeurs portées par le CAP'S.

L'impact du COVID-19 sur votre quotidien d'ergothérapeute ?

Angeline C. : Le COVID-19 a modifié toute notre pratique en séance (masque, désinfection, distance, etc.) mais également les objectifs que nous proposons. La pandémie a eu un impact négatif sur l'investissement des occupations des personnes, qui ont vu leurs activités s'arrêter, la crainte de la contagion s'installer, la baisse de leurs interactions sociales, etc. Nous travaillons beaucoup au réinvestissement de ces activités et autour de nouveaux objectifs, comme penser à mettre son masque en sortant par exemple.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CAP'SANTÉ EDITION 2021



Suite aux dernières informations concernant la situation sanitaire, les administrateurs du CAP'Santé ont opté, comme l'année passée, pour une Assemblée Générale dont 100 % vote seront recueillis par correspondance.

Les documents de rapport moral et rapport d'activité sont adressés à l'ensemble des adhérents et administrateurs par e-mail et par courrier postal ⁽¹⁾, avec une fiche de vote par correspondance avec une enveloppe préimprimée.

Ces documents, nous les avons voulus à la fois simples et complets afin que vous ayez la vision la plus précise possible de l'activité du CAP'Santé dans cette période très particulière.

Les adhérents qui le souhaitent ont également la possibilité de donner pouvoir.

Les votes devront nous être envoyés dès réception du mail ou courrier, avant le 7 Juillet 2021 à l'adresse mail suivante : vieasso.caps@orange.fr ou par courrier postal au CAP'Santé, 28 Avenue de la Résistance, 93100 Montreuil.

Le Président, Philippe PINGLIN tient à remercier par avance les adhérents et administrateurs du temps que consacré à répondre et les encourage à nous faire part de leurs questions à partir du document de vote ou plus simplement par téléphone si vous le souhaitez.

NOUS DEVONS GARDER LE LIEN !

Nous réaliserons un CAP'S Infos spécial AG à la clôture des votes.

En attendant prenez bien soin de vous et de vos proches !

(1) Documents que les adhérents recevront par mail et courrier :
- Convocation et pouvoirs
- PV de l'AG du 05/12/2020
- Rapport Moral
- Présentation du rapport d'activité et du rapport financier
- Fiche de Votes et Questions

PORTRAIT DE...

CAMILLE L.
INFIRMIÈRE DE

Quel est votre métier ?

Camille.L : Je suis infirmière, je prodigue des soins sur prescription médicale et sur rôle propre (soins d'hygiène), j'ai également un rôle éducatif et préventif (administration des traitements) je dois m'occuper de la gestion du suivi des patients, du lien entre les différents intervenants (médecin traitant / kiné / spécialistes / aides à domicile).

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

Camille.L : J'aime prendre soin des autres. C'est un métier très enrichissant, de partage d'expérience de vie surtout auprès des personnes âgées.

Pourquoi avoir choisi le CAP'Santé ?

Camille.L : C'est un service de soins à domicile associatif, avec des valeurs et un esprit d'équipe, enrichi de projets avec et pour les bénéficiaires au sein de la structure, les patients sont amenés à se rencontrer, cela crée des liens.

L'impact COVID dans votre quotidien d'IDE ?

Camille.L : Augmentation de la charge de travail, pallier aux indisponibilités des laboratoires pour les prélèvements de PCR à domicile. Difficultés d'organisation des RDV médicaux des patients (report/annulations multiples). Pénibilité augmentée liée aux tenues de protections d'autant plus avec les inconvénients du domicile (absence de clim...).



Une anecdote à nous partager ?

Camille.L : Après avoir passé du temps chez Mr B. que l'on prend en charge depuis peu. Il a observé que j'étais un peu pâle de teint. Il a insisté pour que je reparte avec une orange, un paquet de gâteaux ainsi qu'une petite bouteille d'eau. Les fois suivantes il a continué à vouloir me donner très gentiment une bouteille d'eau pour finir ma tournée.

Lorsque la bienveillance est réciproque, cela nous conforte/réconforte dans notre choix de faire ce métier.

Et pour finir ?

Camille.L : Je suis fière d'exercer ce métier riche de toutes parts. Les émotions sont fortes, le retour d'expérience de nos patients nous aide à relativiser.

Je les remercie d'ailleurs pour tout ce qu'ils peuvent nous apporter d'enrichissement personnel et professionnel malgré les difficultés quotidiennes que nous sommes amenés à gérer.

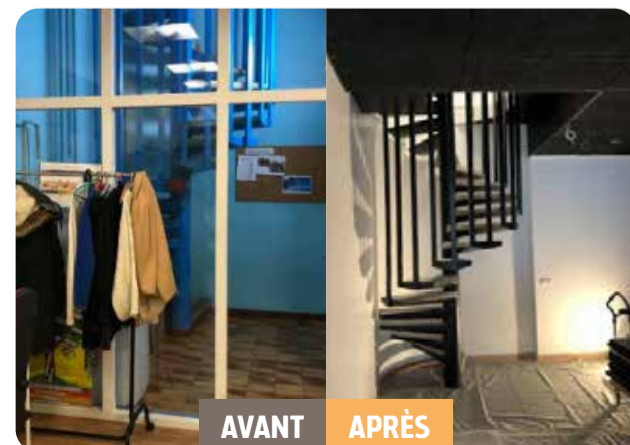
TRAVAUX AU SIÈGE DU CAP'SANTÉ

Les travaux de rénovation et mise en conformité des locaux accueillant les soignants du CAP'Santé sont bientôt terminés.

Les administrateurs ont souhaité une amélioration des conditions de travail des personnels soignants au bénéfice du travail.

Ainsi, désormais, cette partie rénovée des locaux du CAP'Santé :

- ▶ S'adapte à l'accueil du public
- ▶ Représente une amélioration de l'organisation du travail en réunissant les deux équipes ESA sur un seul site, avec l'ensemble des soignants
- ▶ Permet à la création d'un open-space pour les personnels soignants
- ▶ Permet la création de deux bureaux pour les cadres santé



VIE ASSOCIATIVE

LES BÉNÉVOLES DU CAP'S ET LE CONFINEMENT - DÉCONFINEMENT...



LE VÉCU ! DE LA SOLITUDE À LA RENCONTRE

L'allongement de la vie et l'évolution de la société font que de nombreuses personnes âgées souffrent de solitude.

Elles sont isolées, sans enfant ni famille, ou bien ceux-ci vivent au loin.

Cette solitude déjà bien difficile à vivre devient encore plus pesante lorsque la maladie survient et que la personne se retrouve dans l'impossibilité de sortir de chez elle.

Depuis plusieurs années, en concertation avec les soignants du CAP'Santé, une équipe de bénévoles rend des visites régulières aux personnes isolées qui le souhaitent, dans le respect du secret médical.

Au cœur de la pandémie de Covid-19, les bénévoles ont fait preuve d'un élan de solidarité !

Suite aux mesures de confinement imposées en 2020 puis en 2021, les visites ayant dû être suspendues, l'équipe de bénévoles attachée au CAP'Santé a souhaité maintenir le lien avec les patients.

Pendant le confinement pas question de visites nous indique Marie-Odile MILLEROT, coordinatrice des bénévoles et Sœur Marie Odile Millerot, membre active de la communauté des Filles de la Charité.

Avec l'aval des administrateurs et en concertation avec le personnel soignant du CAP'S, on a pris le parti de poursuivre les actions menées par les bénévoles par des appels téléphoniques, ajoutée-elle. Une belle façon de mobiliser les énergies pour permettre à tous d'unir nos énergies dans la lutte contre l'isolement !

Marie-Odile raconte quelques expériences de suivi pendant la période de confinement :

Marie Odile MILLEROT

Bénévole qui suit Mme M. Elle appelle environ une fois /semaine voire plus si elle sent que c'est nécessaire. Elle n'hésite pas à faire des retours par mails à Elisabethe lorsqu'elle sent que la situation est compliquée.

Maryse BONTEMPS

Bénévole qui suit Mme M. Les troubles cognitifs de la patiente n'ont pas empêchés les appels réguliers. Lorsqu'elle s'absente, Maryse envoie des cartes postales à la patiente, ce qui est très apprécié par Mme M.

Michelle LAJUGIE

Bénévole qui suit Mme P. Elles sont très proches. Elles s'appellent presque tous les jours.

Michèle MEYER

Bénévole qui suit Mme A. Elle l'appelle régulièrement ou bien c'est le fils de la patiente qui appelle Michèle.

Bruno MOLARO

Bénévole qui suit Mr B. Ils s'appellent très régulièrement.

Claire NALLET

Bénévole qui suit Mr M. Il est difficile pour elle de maintenir un lien téléphonique car Monsieur est malentendant. Elle lui envoie du courrier de temps en temps, en espérant que cela lui fasse plaisir car elle n'a pas de retour.

LA REPRISE DES VISITES SOUS CONDITIONS.

Les bénévoles exerçant à distance étaient tous désireux de reprendre les visites à domicile et les réunions dès que possible.

Dès le 18 juin 2020, après le 1er confinement, une réunion s'est tenue entre les bénévoles et Elisabethe REMI-MIRANDA, cadre de santé en charge entre autres de la coordination des bénévoles.

La décision de reprendre les visites nécessitait un point complet sur les protocoles à respecter lors des visites. Après les échanges, un dossier a été remis à chaque bénévole, Ce dossier contient un rappel des gestes barrières, des conseils sur le lavage des mains, le port du masque, la distanciation sociale ; la désinfection après la visite..., et rappelle aux bénévoles qu'il faut éviter d'amener des objets de l'extérieur chez les patients.

Ainsi informés et munis de masques, gants, gel hydroalcoolique, nos bénévoles ont repris les visites.

OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

Pour tous les patients suivis par les bénévoles, les liens ont été conservés par le téléphone ou visites réalisées avec prudence,

Une nouvelle réunion s'est tenu le 14 Septembre 2020, qui a permis de faire un point.

Marie-Odile MILLEROT partage avec nous son expérience.

Observant avec attention les consignes de sécurité sanitaire, Marie-Odile poursuit le suivi de Mme M, via des échanges par téléphone et des visites. Ses soins sont interrompus quelques temps d'où l'interruption des visites.

Début mars 2021, Mme M. est hospitalisée. A priori, rien de grave. Marie-Odile reprend les visites.

S'ensuit une nouvelle hospitalisation le mois suivant, alors même que son fils, très dévoué, est lui aussi hospitalisé en réanimation. L'on suppose que la COVID a frappé cette famille. Malheureusement, les visites à l'hôpital ne sont pas autorisées. J'aurais tant voulu la revoir, regrette Marie-Odile. Car Mme M. décède mi-avril. Une grande tristesse pour Marie-Odile qui accompagnera la famille au funérarium où elle retrouve le fils de Mme M., qui s'est si bien occupé de sa maman.

Au cimetière, une jeune nièce de Mme M. fait un hommage émouvant qui relate le beau parcours de Mme M. et qui résume bien tout ce qu'elle m'avait confié dans nos rencontres hebdomadaires, raconte Marie-Odile.

Elle conclue ainsi, portant la parole des bénévoles du CAP'Santé : "Le lien d'amitié et de partage qui unit Bénévole et personne visitée est très fort. On donne mais on reçoit encore plus".

Toutes les demandes des patients en termes de visite par des bénévoles ne peuvent être satisfaites.

Alors si vous disposez d'un peu de temps libre, si vous aimez aller à la rencontre de l'autre, venez rejoindre l'équipe des bénévoles du CAP'S. Vous y serez les bienvenus !

Vous rendrez visite une fois par semaine et en alternance avec un autre bénévole à un de nos patients. Vous partagerez une partie de scrabble ou de dames et vous partagerez vos souvenirs.

L'essentiel est de rompre leur solitude. Au fil des visites, une relation se créera et vous serez attendu avec plaisir.

L'équipe du CAP'Santé vous accompagne et vous soutien dans votre démarche avec l'équipe des bénévoles, via des réunions d'échange où vous pourrez partager votre expérience, lors des groupes de parole pour évoquer vos expériences, par des formations et enfin par des rencontres de convivialité.

N'hésitez pas à nous contacter pour participer à cette démarche essentielle dans le mieux-être des personnes fragiles.

PORTRAIT DE...

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CAP'SANTÉ JOCELYNE PHILIPPE, UNE CANDIDATE⁽¹⁾ EXPÉRIMENTÉE



Une nouvelle administratrice au Conseil Général est une excellente nouvelle pour les adhérents et les salariés du CAP'Santé.

Tous seront curieux de mieux vous connaître !

Ne les faisons plus attendre ! Que voulez-vous bien nous révéler de vous, Madame PHILIPPE ?

Je suis arrivée à Bagnolet il y a 10 ans. J'ai découvert cette ville et suis très heureuse d'y habiter notamment parce que j'apprécie la mixité de ce département. Cela me donne l'opportunité de croiser des personnes de tous horizons. J'aime ce mélange que je trouve enrichissant et je pense avoir trouvé mon bonheur ici.

Quel est votre parcours professionnel ?

Diplômée de Science Po Lyon et après des études de droit, je me suis d'abord orientée vers des métiers en lien avec les RH. A cette époque, il était courant de confier au service RH la réalisation de plans de licenciement. Très vite, je me suis rendu compte que je n'étais pas à l'aise dans ce contexte et dans ce rôle.

Je me suis donc orientée vers le monde de l'assurance santé, dans lequel j'ai ensuite fait toute ma carrière à compter des années 90.

J'ai poursuivi ma carrière dans le régime obligatoire des travailleurs indépendants qui n'existe plus aujourd'hui, ceux-ci étant désormais rattachés au régime général.

J'ai ensuite travaillé dans la fédération des assurances où j'ai assuré des missions de négociation sur la CMU pour le compte des assureurs complémentaires ainsi que des négociations avec les pharmaciens pour la mise en place du tiers payant. J'ai également travaillé sur les accords de la complémentaire santé et du régime obligatoire pour la mise en place de la télétransmission (Noémie) qui permet la liaison informatique entre la Sécurité sociale (ou régime obligatoire et la complémentaire santé). J'ai également travaillé sur la mise en place de la Carte Vitale.

Au cours de ces expériences, j'ai réalisé que le monde de la complémentaire santé était éloigné des réalités de l'univers la santé.

J'ai donc créé une société, Santéclair, que j'ai dirigé pendant 20 ans.

L'objectif de Santéclair est d'améliorer les parcours et l'accessibilité des soins de qualité pour tous.

Dans nos débuts à Santéclair, nous avons mené des négociations avec les professionnels de la santé partenaires en optique et en dentaire.

Santéclair a défendu le principe du tarif unique par type de verre. Une autre des réussites de Santéclair a été de rendre le prix de l'audioprothèse plus accessible.

L'objectif de Santéclair est de garantir un juste accès aux soins de qualité pour tous et à aider les assurés à réduire leurs dépenses de santé et à améliorer leurs parcours de santé.

Des réseaux ont été créés au service des mutuelles pour mise à disposition de leurs adhérents de services innovants tels que la téléconsultation.

J'ai beaucoup milité pour que les mutuelles prennent en charge des prestations complémentaires essentielles telles que la pédicure, qui peut être importante pour la mobilité.

Avec Santéclair, nous avons créé un nouveau métier !

Le réseau des professionnels de santé partenaire s'est étoffé et nous comptons 7 600 professionnels engagés à nos côtés pour permettre un accès aux soins facilité.

Je suis partie à la retraite en début d'année et j'ai souhaité rester active.

Je conserve une grande appétence pour l'univers du soin et une grande sensibilité à la notion de qualité des soins au meilleurs prix pour tous.

Comment avez-vous connu le CAP'Santé ?

Fanny SOULIER, une amie de 30 ans, a été une administratrice du CAP'Santé depuis 2008, soit près de 12 ans.

Elle était très investie dans le Conseil d'Administration de l'association.

Nous échangeons souvent sur les sujets portant sur le soin, la santé, l'accessibilité et elle connaissait mes activités professionnelles.

C'est elle qui m'a convaincue et donné envie de rejoindre le CAP'Santé lorsqu'elle a déménagé dans le sud, en me proposant de la remplacer.

Comment avez-vous fait le lien entre vos expériences et le CAP'Santé ?

Santéclair est une SA composée de plusieurs actionnaires dont Allianz (Groupe Allemand), Covéa (groupe d'assurance mutualiste regroupant GMF, MAAF, MMA et AM-GMF) et la MGP (Mutuelle Générale de la Police).

Du fait de sa composition, le Conseil d'Administration n'était pas orienté vers la recherche de profit mais vers les services rendus aux assurés en termes de conseils et de réduction des dépenses.

J'y trouve donc des similitudes.

Quelle sensibilité avez-vous vis-à-vis du soin à domicile ?

Bien qu'habituellement je pense qu'il faut éviter d'avoir des certitudes, je suis persuadée que les gens sont mieux chez eux qu'à l'hôpital. Personnellement, je préférerais être chez moi.

J'ai donc souhaité donner de mon temps pour soutenir l'action menée par le CAP'Santé.

C'est effectivement un sujet d'importance du fait de l'augmentation de la population âgée dépendante.

Dans un esprit collectif, avec les autres membres du Conseil d'Administration, je souhaite apporter mes efforts pour contribuer au rayonnement du CAP'Santé.

Vous avez assisté au dernier Conseil d'Administration au titre d'invitée par Philippe PINGLIN⁽²⁾. Quelles valeurs partagez-vous au regard des échanges et selon vous, avec celles portées par notre association ?

J'ai été agréablement surprise de voir l'investissement des membres du Conseil d'Administration.

Les personnalités qui le composent sont différentes et très complémentaires de par leur parcours : compétence budgétaire et financière, connaissance pointue du terrain, connaissance des acteurs et qui savent ce qu'est le soin à domicile et l'importance de porter son déploiement auprès des populations concernées.

C'est un Conseil d'Administration professionnel qui a su conserver un côté très proche de l'humain et qui est très mobilisé pour le développement de l'accès au soin au domicile. Ce n'est pas si courant !

J'espère pouvoir être utile au CAP'Santé !

⁽¹⁾ Interview réalisé le 02 juillet 2021. Au moment de la rédaction, le recueil des votes de la dernière Assemblée Générale validant cette élection qui a l'approbation du Conseil d'Administration n'est pas finalisé.

⁽²⁾ Président du CAP'Santé

JEUX

Le CAP'Santé remercie chaleureusement Pierre-Jean Desfossé pour la réalisation de la page jeux

LA PETITE HISTOIRE

LES MOTS CACHÉS

Barrez les 16 mots cachés dans la grille puis, avec les lettres restantes, trouvez une aide au vacances.

AOUT	CARAVANES	SERVIETTE
BAIN	JEU	SOLEIL
BAR	LECTURE	VACANCES
BALLONS	PARASOL	VELO
BATEAU	PLAGE	
CAMPING	REPOS	

□□□□□□-□□□□□□

R	A	B	P	A	R	A	S	O	L
C	A	R	A	V	A	N	E	S	S
C	E	T	T	E	I	V	R	E	S
S	O	R	E	P	O	S	C	E	E
N	C	A	M	P	I	N	G	R	B
O	O	L	E	V	A	A	U	N	A
L	G	E	N	C	L	T	T	S	T
L	P	I	A	P	C	A	U	U	E
A	A	V	Y	E	E	S	O	E	A
B	S	O	L	E	I	L	A	J	U

LES 5 DIFFÉRENCES



MAIS OÙ PASSENT NOS CHAUSSETTES ?

Les chaussettes sont des vêtements très anciens. Les premiers tissus en maille découverts dans le Jutland datent de 1500 avant notre ère.

Les premiers bas trouvés dans des tombes égyptiennes à Antinoë remontent à l'an 500 après J.-C. Elle se développe avec le révérend britannique William Lee qui invente une machine à tricoter les bas en 1589. L'industrialisation en simplifie la fabrication, elle deviennent plus accessibles et de plus en plus populaires.

Mais il existe un mystère : celui de la disparition d'une chaussette lors de la lessive !

Des études sérieuses en Grande Bretagne ont permis de calculer que statistiquement nous perdons environ 15 chaussettes par an, soit, au Royaume-Uni, 84 millions de chaussettes qui disparaissent chaque mois !

Que deviennent-elles ?

Certains disent que des lutins s'en emparent, qu'il y a un trou noir ou un univers parallèle dans la machine à laver ou encore que la déesse des chaussettes les prélève dans la machine pour son repas quotidien.

La coupable désignée est forcément ladite machine. Le tambour s'est-il vengé d'avoir été trop gavé? Pendant le cycle de lavage, les chaussettes sont absorbées par les ténèbres du tambour. Certaines sont retrouvées dans le carter de la machines, elles arrivent à passer entre le joint du tambour et le hublot.

Mais toutes les chaussettes ne disparaissent pas dans la machine à laver. Certaines tombent derrière les radiateurs, restent coincées entre deux meubles ou ont négligemment été poussées sous le lit.

Le mystère demeure, mais les solutions existent. Attacher les chaussettes ensemble avant la lessive, ne faire une lessive que de chaussettes... Certains fabricant vendent les chaussettes non pas par paire mais par trois pour prévenir la future perte, d'autres ont créés un "abonnement de chaussettes" et le nec plus ultra une application chargée dans un "bouton télécommande" placé dans le tiroir à chaussette et connectée en wifi : Vous ne trouvez pas votre paire ? Une double pression sur le bouton suffit à déclencher la commande...

Pierre-Jean Desfossé

Qui a trouvé chaussettes à ses pieds.

QUI SUIS-JE ?

Trouver les mots qui se cachent derrière ces définitions/descriptions.

- 1- J'ai des pieds mais je ne marche pas, Un dos solide mais je ne travaille pas, Une place pour s'asseoir mais je n'y demeure pas. **Qui suis-je ?**
- 2 - Amie du vent, je fais avancer les choses. **Qui suis-je ?**
- 3 - Je suis dans l'étang et au fond du jardin. Je commence la nuit et finis le matin. J'apparais deux fois dans l'année. **Qui suis-je ?**
- 4 - Quand je suis frais je suis chaud. **Qui suis-je ?**

AUTOUR DES VACANCES

Remettez dans l'ordre les lettres de ces anagrammes pour trouver des mots en rapport avec les vacances

- 1 - PROSE □□□□□
- 2 - RANGE □□□□□
- 3 - OLIVIER □□□□□□□
- 4 - TARTANS □□□□□□□
- 5 - GAULE □□□□□
- 6 - RASENT □□□□□□□

SOLUTIONS • 1/ CONGÈS-PAYÈS • 2/ 1 - Une Chaise, 2 - La voile, 3 - La voile, 3 - La lettre N, 4 - Le pain • 3/ N° 29 en 20, Décoration à damier à l'arrière de la voiture, Tuyau sur la pompe du milieu, Affiche sur le mur, Nom OLEE en SELL sur pompe de droite • 4/ 1 - Repos, 2 - Nager, 3 - Voilier, 4 - Transat, 5 - Aligé, 6 - Estran



CAP'SANTÉ

Osons le domicile ensemble

BULLETIN D'ADHÉSION

Mme M. Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Commune _____

Téléphone _____ Email _____

16 € - Membre 32 € - Membre bienfaiteur 76 € - Personne Morale Autre montant : _____

Dans le cadre de notre politique de confidentialité, toutes les données personnelles vous concernant sont à usage exclusif de l'association. Vous pouvez y accéder ou demander leur destruction à tout moment en appelant ou en écrivant aux coordonnées suivantes : 01 42 87 00 07 / vieasso.caps@orange.fr

Vous recevrez en février un reçu fiscal qui vous permettra de déduire une partie de cette somme de votre impôt sur le revenu dans les conditions émises par le Code Général des Impôts.

A QUOI SERT L'ADHÉSION AU CAP'S ?

- ✓ Financement des activités de type Siel Bleu, les ateliers (collages), aux après-midi de convivialité, aux Estivales...
- ✓ Règlement des frais de gestion du groupe accompagnement des bénévoles qui visitent les personnes isolées (groupes de parole, tickets de métro, téléphone...),
- ✓ Réalisation du CAP'S Infos et diffusion,
- ✓ Souscription aux assurances des adhérents acteurs d'activités,
- ✓ Aides aux personnes démunies (celle dont nous nous occupons et qui ont besoin d'objets d'usage courant que nous achetons à d'autres associations comme Neptune),

Enfin, l'adhésion est un soutien au conseil d'administration et à l'association toute entière, cela lui permet d'avoir du "poids" dans ses demandes de projets et autres.